

# Pelouses mésoxérophiles, acidoclines, des affleurements serpentiniques du Limousin

CODE CORINE : 34.31

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Ouest du Massif central, en climat atlantique : Limousin.

Situations topographiques variées selon les types d'affleurements : pentes faibles à fortes, enrochées ou non.

Expositions variées, mais en général chaudes.

Roches mères : serpentinites : groupe des roches vertes, ultrabasiques bien que dépourvues de calcium, saturées en magnésium, et riches en fer et en éléments-traces métalliques.

Sols peu épais, lithiques ; systèmes pastoraux extensifs en voie de raréfaction.

### Variabilité

Communautés de pelouses homogènes pour la région Limousin, mais présentant une diversité floristique spécifique à chaque affleurement :

- dans le sud Corrèze : Véronique en épi (*Veronica spicata*), Trèfle des montagnes (*Trifolium montanum*) ;
- dans le sud de la Haute-Vienne : Bruyère vagabonde (*Erica vagans*).

Si les associations et leurs variantes ne sont pas encore complètement circonscrites, la combinaison caractéristique de base est constituée par le rapprochement de La Fétuque de Léman, le Thym à pilosité variable, la Koelérie du Valais, l'Armérie des sables, la Callune et la Bruyère cendrée.

### Physionomie, structure

Pelouse graminéenne plus ou moins écorchée, riche en Ericacées.

Pelouse-ourlet à Brachypode penné, riche en Fabacées chaméphytes, en mosaïque avec la précédente.

Pelouse thérophytique, géophytique voire chaméphytique dans les zones de tonsure (*Sesamoides purpurascens* subsp. *purpurascens*, *Scleranthus perennis*).

Piquetage de Genévrier commun (*Juniperus communis*) souvent associé à la Bourdaine commune (*Frangula alnus*).

En mosaïque avec ces pelouses, s'observent :

- des micro-falaises, riches en lichens saxicoles, et abritant des Ptéridophytes chasmophytes ;
- des landes, soit xérophiles à Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), soit le plus souvent mésophiles à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) ;
- de véritables fourrés où peut apparaître le Houx commun (*Ilex aquifolium*).

## Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Armérie des sables	<i>Armeria arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i>
Astrocarme faux-sésame	<i>Sesamoides purpurascens</i> subsp. <i>purpurascens</i>
Bruyère vagabonde	<i>Erica vagans</i>
Euphorbe à tête jaune d'or	<i>Euphorbia flavicoma</i>
Fétuque de Léman	<i>Festuca lemanii</i>
Koelérie du Valais	<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. <i>vallesiana</i>
Œillet de Montpellier	<i>Dianthus hyssopifolius</i>
Silène arméria	<i>Silene armeria</i>
Thym à pilosité variable	<i>Thymus polytrichus</i> subsp. <i>britannicus</i>
Trèfle des montagnes	<i>Trifolium montanum</i>
Véronique en épi	<i>Veronica spicata</i>
Ail des bruyères	<i>Allium ericetorum</i>
Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalon</i>
Brachypode penné	<i>Brachypodium pinnatum</i>
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>
Callune vulgaire	<i>Calluna vulgaris</i>
Dompte-venin officinal	<i>Vincetoxicum hircundinaria</i> subsp. <i>hirundinaria</i>
Filipendule vulgaire	<i>Filipendula vulgaris</i>
Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i>
Genêt des teinturiers	<i>Genista tinctoria</i> subsp. <i>tinctoria</i>
Hippocrévide à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>
Plantain maritime	<i>Plantago maritima</i> subsp. <i>maritima</i>
Scille d'automne	<i>Scilla autumnalis</i>

## Confusions possibles avec d'autres habitats

Semblent difficiles, en raison de la couleur caractéristique de la roche (même si celle-ci est souvent oxydée) et de la composition floristique si originale par rapport au milieu environnant. Quant au rapprochement, que pourrait suggérer la présence de certaines espèces, avec les pelouses calcicoles à *Festuca* spp. et *Koeleria vallesiana*, celles-ci n'hébergent ni Callune ni Bruyère cendrée.

## Correspondances phytosociologiques

Pelouses mésoxérophiles, acidoclines, des affleurements serpentiniques du Limousin ; alliance : **Koelerio-Phleion**.

## Dynamique de la végétation

### Spontanée

Après régression, voire abandon pastoral, évolution vers un ourlet en nappe à Brachypode penné, accompagné d'Ajonc nain, Fougère aigle, Dompte-venin officinal, Violette hérissée, Genêt poilu, Genêt des teinturiers ; évolution, sans doute lente, vers des fourrés à Genévrier commun, Bourdaine, et parfois Houx.

### Liée à la gestion

Boisement artificiel fréquent à la périphérie, mais aussi sur certains sites (souvent Pins), conduisant à une dégradation et à une disparition rapide des pelouses.

## Habitats associés ou en contact

Rochers affleurants, pouvant constituer des micro-falaises, hébergeant des Ptéridophytes chasmophytes, caractéristiques comme une forme serpentinicole d'*Asplenium adiantum-nigrum*, ou en limite d'aire comme *Notholaena marantae* ; nombreux lichens saxicoles acidoclines (*Rhizocarpon* spp., *Ochrolechia* spp., ...) et foliacés nitrophiles (*Physcia* spp., *Xanthoria parietina*, ...).

Vires rocheuses et substrats très superficiels, par exemple communautés à *Astrocarpe faux-sésame* et *Gnavelle vivace*.

Lande véritable, prenant localement une grande expansion :

- lande sèche atlantique à Bruyère cendrée, Ajonc nain (*Ulex minor*) et localement Bruyère vagabonde ;
- lande mésophile, surtout, à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Ajonc nain (*Ulex minor*), Bruyère vagabonde, Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), Ail des bruyères, Orchidées (*Gymnadenia conopsea*, *Listera ovata*), rarement Bruyère à balai (*Erica scoparia*) ou Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*).

Cette lande peut elle-même abriter exceptionnellement des vasques à Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*) ou à Ophioglosse des Açores (*Ophioglossum azonicum*), et, dans un site, au contact d'une aulnaie-saulaie, une colonie de Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium*) ; ou être en contact avec un pré mésohygrophile à Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Pimprenelle officinale (*Sanguisorba officinalis*), Scorzonère peu élevée (*Scorzonera humilis*), Cirse anglais (*Cirsium dissectum*), ... groupement arbustif à Genévrier commun (*Juniperus communis*), en général associé à la Bourdaine (*Frangula alnus*) et parfois au Houx (*Ilex aquifolium*) ; ces fourrés peuvent prendre localement un développement important.

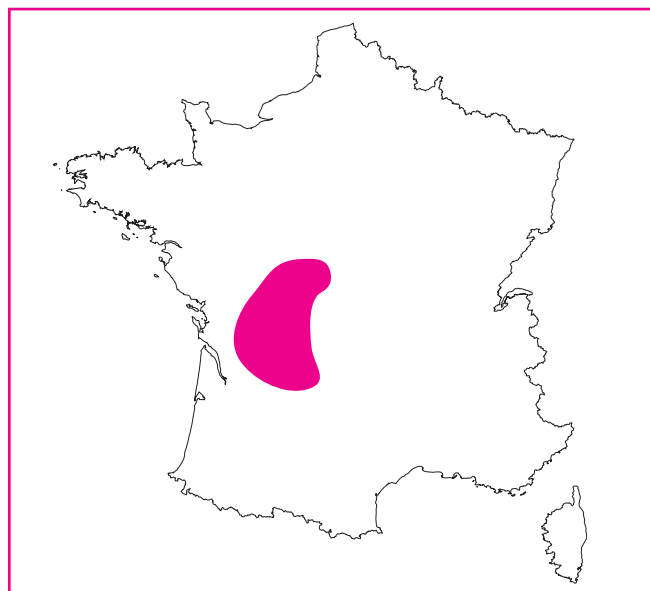
## Répartition géographique

Habitat surtout connu du Limousin (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse), à comparer avec les sites de l'Aveyron, du Cantal, de Haute-Loire et de l'Ardèche.

Département de la Haute-Vienne : 19 sites répertoriés, essentiellement répartis dans le tiers sud (les affleurements les plus représentatifs se situent dans la région de Magnac-Bourg et La Roche-l'Abeille).

Département de la Corrèze : 8 sites répertoriés, plutôt dans la moitié ouest (les massifs les plus remarquables sont répartis de part et d'autre de la vallée de la Dordogne, entre Argentat et Beaulieu).

Département de la Creuse : 3 sites répertoriés, ponctuels.



## Valeur écologique et biologique

Originalité et rareté du substrat géologique.

Originalité paysagère.

Présence d'espèces se trouvant ici hors limite d'aire continue (dont *Veronica spicata*, *Trifolium montanum*).

Grande diversité floristique, avec :

- deux espèces protégées au plan national, le Spiranthe d'été et l'Ophioglosse des Açores ;
- une quinzaine d'espèces protégées au plan régional.

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

### États à privilégier

En Limousin, les affleurements de plus grande superficie, permettant cette mosaïque microfalaïse-pelouse rase-pelouse graminéenne-pelouse ourlet-lande sous ses divers aspects.

### Autres états observables

Pelouse pâturée par des ovins (gestion du Conservatoire régional des sites).

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Régression, voire disparition, du pâturage extensif.

Plantations périphériques, mais parfois aussi *in situ*, de Conifères envahissants (Pins).

Menaces liées à l'exploitation de carrières (certains sites ont quasiment disparu pour cette raison).

Passage de grandes infrastructures, routières ou autres.

## Potentialités intrinsèques de production économique

La valorisation de cet habitat par le pastoralisme extensif est en voie de disparition.

Cet habitat participe en revanche à un paysage très apprécié du public, d'où une valorisation économique indirecte.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

La principale menace provient de l'abandon du pastoralisme extensif qui permettait de maintenir cet habitat ; la déprise agricole favorise une évolution vers des ourlets à *Brachypode* penné, voire vers des fourrets à *Genévrier*.

Le boisement artificiel constitue également une menace pour ces pelouses.

### Modes de gestion recommandés

Compte tenu de l'évolution régressive des végétations de serpentines, il est important de maintenir des pratiques telles que la fauche et le pâturage afin de contrôler le développement des espèces ligneuses et de limiter la densification du couvert herbacé :

- maintenir ou réintroduire une activité pastorale ovine extensive pour éviter le surpiétinement et l'accumulation de déjections ;
- organiser le pacage en enclos fixes ou amovibles, dès février/mars ;
- privilégier la race Brebis limousine, particulièrement adaptée, rustique et capable de se contenter d'une végétation peu appétente ;
- assurer une fauche régulière de ces pelouses, avec exportation de la matière végétale ;
- proscrire toute exploitation forestière.

## Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

L'originalité paysagère et la diversité floristique avec présence d'espèces protégées au plan national et régional.

### Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Landes et pelouses serpentiniques de la Flotte et du Cluzeau (87).

Landes et pelouses serpentiniques de Saint-Laurent (87).

## Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Une première étude phytosociologique sur les serpentines a été réalisée en 2000 en partenariat entre le CREN du Limousin et l'université de Limoges.

## Bibliographie

- BOTINEAU M., DOM O., HENNEQUIN E., 2000.  
BRUNERYE L., 1980.  
DUVIGNEAUD P., 1966.  
FOUCAULT B. (de), 1986.  
LE GENDRE Ch., 1919.  
LE GENDRE Ch., 1928.  
MAISONNEUVE R., 1975.  
ROYER J.-M., 1991.

## Contacts

Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin – Université de Limoges.